

# CENTRE PRESSE

Publié le 24/07/2021

## Vienne : une aide pour les parcours de santé complexes

Publié le 24-07-2021 06:25:00



---

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine a été un laboratoire national avant que le dispositif soit étendu à la France entière : une seule entité coordonne les parcours de santé complexes.

---

DAC-PTA. Six lettres pour Dispositif d'appui à la coordination-Plateforme territoriale d'appui. Une structure départementale qui répond juridiquement à un groupement de coopération sanitaire. À quoi sert-elle ? À articuler des parcours de santé complexes. Comprendre que cet outil, aujourd'hui présent dans chaque département de la région Nouvelle-Aquitaine, – qui sera étendu dans la France entière – offre une aide, un conseil, une information, une orientation ou un appui à la coordination à des personnes dont l'état de santé nécessite une interface entre eux et les professionnels du secteur.

« Le champ du handicap et de la santé mentale » « Nous veillons à ce que tous les besoins de la personne soient couverts, et lors d'une intrication de plusieurs pathologies, nous veillons également à ce qu'il n'y ait pas de dégradation »,

précise le directeur, Jean-Luc Pefferkorn. Très concrètement, ces services, tous gratuits, proposent une aide élargie qui peut aller du déclenchement d'une mesure de protection juridique aux prises de rendez-vous avec des spécialistes, dans des délais courts, pour les patients porteurs de symptômes prolongés post-Covid en passant par des interventions des assistantes sociales du département, la surveillance des rendez-vous médicaux, etc. « Nous intervenons également sur le champ du handicap et de la santé mentale, particulièrement chez les personnes âgées. Nous sommes en lien avec les services du conseil départemental », ajoute Jean-Luc Pefferkorn.

Qui peut accéder à cette plateforme ? Sur le principe, la population générale peut téléphoner au 0.809.109.109 (appel gratuit), un coordonnateur de parcours (éducateur spécialisé, infirmière, assistante sociale) sera au bout du fil pour écouter, évaluer les besoins, délivrer les premiers conseils et, si la situation est complexe, prendre en charge le dossier avec l'accord de l'appelant et du médecin traitant. « Nous assurons alors la prise en charge globale (la dynamique familiale, la problématique de santé, sociale, le logement, l'accès au travail ou aux études) et nous mobilisons les ressources du territoire », souligne le directeur du dispositif. « Nous évitons ainsi les ruptures de parcours des gens qui peuvent renoncer à leur santé et à leurs droits. Nous fluidifions tout cela, en étroite collaboration avec le médecin traitant, pour que cela devienne de moins en moins complexe. »

Le DAC-PTA étendra son spectre prochainement (en septembre) en étant co-porteur avec le service d'accès aux soins (SAS) avec le centre hospitalier universitaire de Poitiers, le centre 15 et la médecine libérale pour la permanence de soins. « Toute personne qui appelle le 15 sera orientée vers le système de santé en place depuis un médecin généraliste régulateur 24 h/24 », annonce Jean-Luc Pefferkorn.